



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT RUE AMAND MONTIER SECTION A I N° 236, 251 ET 254

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,
Vu la demande d'alignement de Maître Dimitri LETHIAIS relative à la propriété de Mme Andrée BEGAULT sise Rue Amand Montier cadastrée section A I n° 236, 251 et 254 à Pont-Audemer,
Vu l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne les parcelles cadastrées section A I n° 236 et 254 bordant la rue Amand Montier (V.C. n° 507).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 1 juillet 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS



Département :
EURE
Commune :
PONT-AUDEMER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès de la région Île-de-France cet extrait est géré
027-200077329-20240701-arr_0875_2024-AI
Date de mise à jour : 03/07/2024
Date de révision : 03/07/2024

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AI
Feuille : 000 AI 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 30/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02 32 25 71 13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

